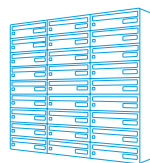
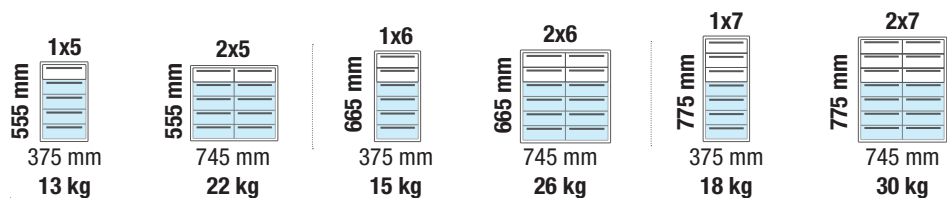


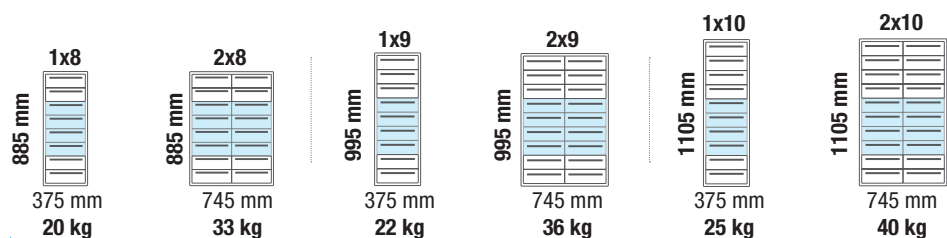
# NOTICE DE POSE LEA11



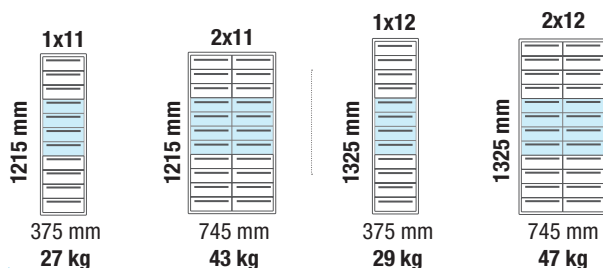
Pour la conformité à la loi Handicap, respectez les hauteurs de pose indiquées du sol au bas du bloc.



hauteur de pose conforme du sol au bas des blocs : 900 mm



hauteur de pose conforme du sol au bas des blocs : 700 mm



hauteur de pose conforme du sol au bas des blocs : 440 mm

Profondeur des blocs : 310 mm



En cas d'encastrement, prévoir 10 mm de jeu en hauteur et largeur.



**Montage:** le port de gants de protection est fortement conseillé.

## Pièces livrées:

- des colonnes de boîtes aux lettres LEA11
- un emballage (film à bulles) réutilisable pour protéger votre bloc pendant la durée du chantier

## Les outils nécessaires:

- perceuse + forets
- clé à pipe en fonction du type de vis
- vis, chevilles, rondelles (non livrées, à adapter en fonction du support pour fixer le bloc), tournevis ou clé
- niveau à bulle

## FIXATION DU BLOC

**Attention :** toute modification du produit ou de son système de fixation n'est pas recommandée et ses conséquences seront de la responsabilité de l'installateur.

### 1 Fixation murale

Percez les deux cases supérieures gauches et droites (également au milieu pour les blocs supérieurs à 6 de large).

Placez votre bloc sur le mur, au niveau souhaité grâce à un matériel de levage adéquat.

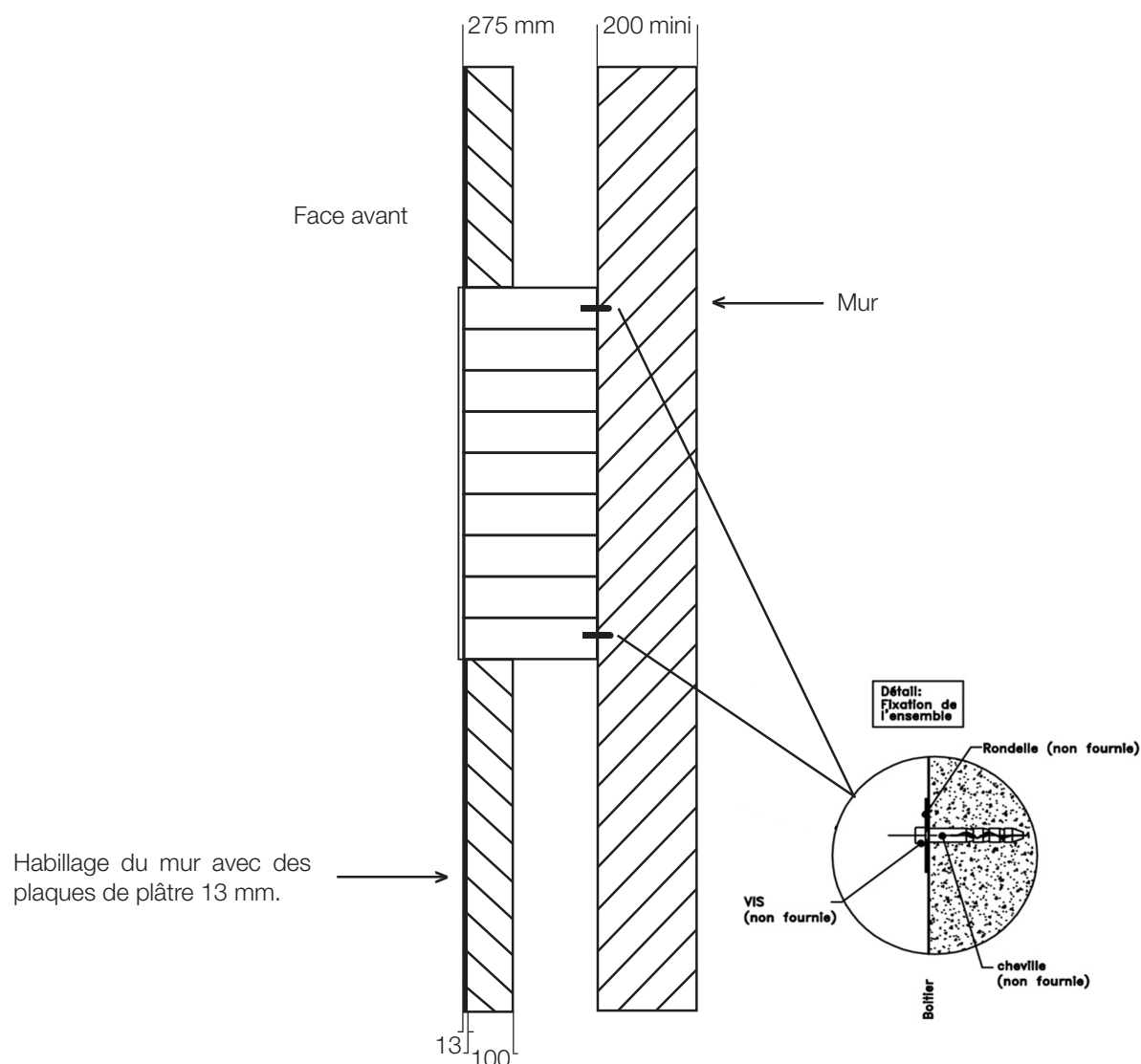
Puis tracez une marque sur le mur au travers des trous pré-perçés.

Retirez le bloc, percez le mur, insérez vos chevilles, puis repositionnez votre bloc et fixez-le avec vis et rondelles. Pour votre sécurité, ajoutez une vis en bas au milieu du bloc pour toutes les configurations.

Pour une fixation encastrée: fixation murale puis habillage BA13.

Après la fixation de votre bloc, faites intervenir votre plaquiste afin de réaliser l'habillage partiel en plaques de plâtre.

Veillez à protéger la façade en la couvrant du film à bulle utilisé préalablement pour l'emballage de votre bloc.



## 2 Fixation en encastrement

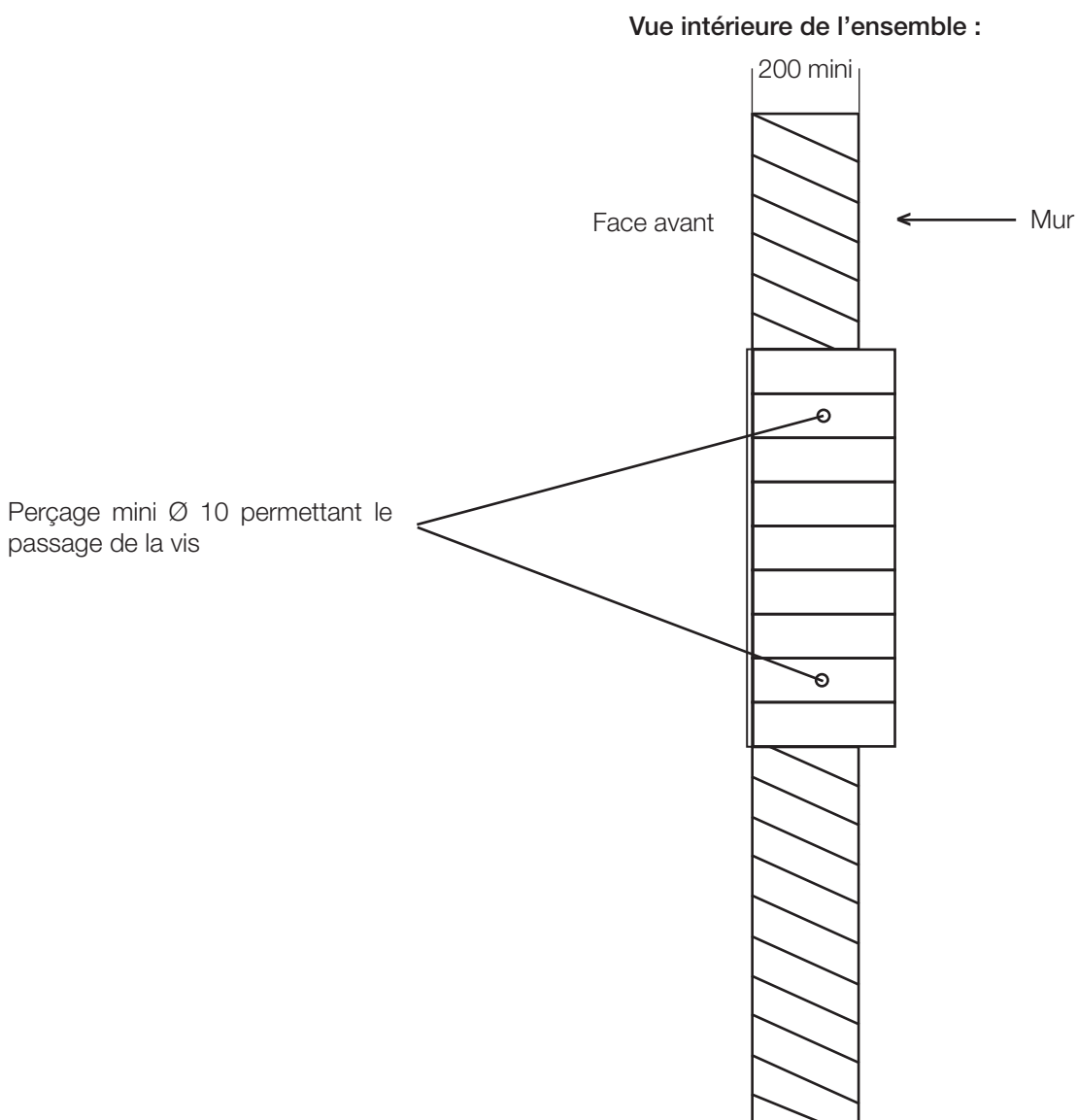
Percez les cases supérieures et inférieures des cotés gauches et droits.

Pour les blocs supérieurs à 6 boîtes en hauteur, ajoutez une vis supplémentaire au milieu supérieur et inférieur.

Placez votre bloc dans la réservation, grâce à un matériel de levage adéquat.

Puis tracez une marque sur le mur au travers des trous pré-perçés.

Retirez le bloc, percez le mur et insérez vos chevilles dans le mur, puis repositionnez votre bloc et fixez le avec vis et rondelles.



**MONTAGE**

Votre bloc est désormais installé. La tableau de clé se situe dans la case supérieure droite, accessible grâce à une clé fixée au portillon.

Les clés de portes sont suspendues et rangées de façon à représenter la configuration de votre bloc de boîtes aux lettres.

**MISE EN SERVICE****Tableau nominatif**

Précisez le nom des résidents dans l'ordre alphabétique, le numéro de la boîte, le numéro d'appartement et de l'étage.

Le tableau nominatif est obligatoire pour les blocs de plus de 6 boîtes aux lettres, il est intégré ou fixé à proximité de l'installation.

Pour une meilleure lisibilité, il est souhaitable que les caractères soient de 10 mm environ.